

## **LA CARMF ANNONCE UNE NOUVELLE AIDE DE 2.000 EUROS NET POUR LES MÉDECINS LIBÉRAUX**

*Dans un communiqué publié ce dimanche 17 mai, la Caisse autonome de retraite des médecins de France a annoncé le versement d'une nouvelle aide pour les médecins libéraux, particulièrement touchés par l'épidémie de Covid-19. Ces derniers recevront 2.000 euros net d'impôt et de charge.*

Alors que plusieurs professionnels de santé pointaient encore récemment du doigt la CARMF, jugeant que les aides accordées n'étaient pas à la hauteur, la Caisse autonome de retraite a souhaité faire passer un message fort à ses adhérents en annonçant un "effort financier sans précédent".

Dès le début de la crise sanitaire, la CARMF avait décidé de prendre en charge les médecins malades du Covid-19, mais aussi ceux en situation fragile (grossesse, pathologies à risque), et ce, sans délai de carence. Près de 5.000 dossiers sont par ailleurs en cours d'examen.

Peu après, elle avait également annoncé le report sur 2021 de trois mois de prélèvements de cotisations et la suspension du calcul des majorations de retard et des procédures d'exécution en cours, et avait décidé de ne pas appeler les cotisations des médecins retraités "effectuant volontairement des remplacements en cumul emploi-retraite". Et ce, jusqu'à la fin de l'état d'urgence.

En liaison avec le ministère de la Santé, son plan de soutien s'est concrétisé lors du Conseil d'administration du 15 mai par une aide supplémentaire "nette d'impôt et de charge avoisinant 2.000 €" pour tous les médecins libéraux. Cette somme "viendra en diminution du solde de cotisation 2020, sans réduction des droits à retraite".

Dans un communiqué, la CARMF indique que l'ensemble de ces aides constitue "un effort financier sans précédent par son ampleur dans le monde libéral", proche du milliard d'euros, soit près de 8.000 € par médecins, en aides directes ou indirectes.

Alors que les cabinets de médecine générale ont subi des baisses d'activité de l'ordre de 50%, plusieurs syndicats ont salué ce week-end l'initiative de la Carmf. Dans un communiqué, le syndicat des médecins libéraux (SML) s'est réjoui que cette somme soit "déduite du solde de cotisation 2020, sans réduction des droits à retraite". En effet, le financement de cette nouvelle aide sera pris sur les Fonds d'action sociaux de la CARMF, "sans attenter aux réserves".

Pour MG France, cette aide représente une proposition "équitable", l'indemnisation forfaitaire représentant une aide "proportionnellement plus importante pour les faibles revenus". Toutefois, le syndicat estime qu'elle ne sera "pas suffisante" pour les médecins les plus en difficulté.

Dans un nouveau bilan, la CARMF révèle aussi que 40 médecins libéraux ont d'ores et déjà perdu la vie depuis le début de cette crise sanitaire. Soit deux nouveaux praticiens retraités par rapport au précédent bilan.